



Extrait du EPS Académie de Lyon

<http://www2.ac-lyon.fr/enseigne/eps/spip.php?article598>

Mise en oeuvre des programmes d'EPS de la voie professionnelle 2010



- Textes Officiels
- Lycées Pro

-

Date de mise en ligne : jeudi 27 mai 2010

Copyright © EPS Académie de Lyon - Tous droits réservés

Le groupe d'appui en LP vous présente une démarche illustrée de conception de la programmation des APSA en lien avec les nouveaux programmes de la voie professionnelle.

Production du groupe d'appui pour la mise en oeuvre des programmes d'EPS
de la voie professionnelle - Mai 2010

Nouveau Bac professionnel, nouveaux élèves, nouveaux programmes, nouvelles modalités d'évaluation.
Dans ce contexte évolutif, le groupe d'appui en LP a souhaité présenter une démarche illustrée de conception de la programmation des APSA.

Notre réflexion s'attache à prendre en compte sur les 3 années de formation les exigences du programme de la voie professionnelle :

« La sollicitation puis l'acquisition des cinq compétences propres à l'EPS supposent que l'on veille, au cours de la formation, à proposer une offre de pratique diversifiée et équilibrée. Une attention particulière doit être portée à l'accès à la pratique d'activités physiques de pleine nature, artistiques et acrobatiques et, parce qu'elles n'ont pas été proposées au collège, aux activités physiques spécifiquement centrées sur le développement et l'entretien de soi, afin de répondre aux besoins et intérêts des élèves de cette classe d'âge. »

« Le projet (pédagogique) doit organiser le parcours de formation pour que la diversité d'expériences corporelles recouvre, dans la mesure du possible, les cinq compétences propres à l'EPS ; trois d'entre-elles constituent le degré de diversité minimum à proposer. Leur diversité favorise l'adaptation de l'individu à son environnement présent et futur. »

En annexe, les principaux éléments des textes de programme et de certification sont rappelés.

[](IMG/pdf/Illustration_F_Industriel.pdf "PDF - 47.5 ko")

La préoccupation de capitalisation d'Unités de Certification organise également nos propositions de manière à valider un niveau 3 pour le CAP/ BEP et un niveau 4 pour le Baccalauréat, sur 3 APSA relevant de 3 CP différentes.

La démarche comporte plusieurs étapes :

1. La prise en compte du contexte local de l'établissement ;
2. L'étude approfondie des caractéristiques élèves sur chacune des différentes filières professionnelles ;
3. L'identification des besoins et des effets éducatifs qui en découlent ;

4. Le choix cohérent des CP et CMS sur le cursus de formation.

Il en découle de fait :

- Des illustrations de programmation (choix d'APSA) accompagnées de justifications associées au contexte d'enseignement (nombre de cycles, de séances, d'heures), et d'explications des choix.
- Des exemples d'ensembles d'Unités de Formation proposés au choix des élèves (un professeur avec 1 classe et des choix possibles). Ces illustrations représentent un panel varié de LP de l'Académie de Lyon (centre ville, rural , RRS) ainsi que des filières très différentes (industrielle, service, tertiaire, restauration...). Elles ont une vocation d'exemples. Elles sont parfois perfectibles et jamais exhaustives ; les réalités et les contextes étant très divers. Pour cette raison, les documents ont été anonymés.

- Illustration A : Filière Automobile



- Illustration B : Filière Hygiène Environnement



- Illustration C : Filière Esthétique



- Illustration D : Filière Métiers des Services Administratifs (MSA)

- Illustration E : Filière Mécanique des Engins



- Illustration F : Filière Industrielle CAP



Ce travail sera complété l'année prochaine par des propositions didactiques contextualisées : choix des connaissances, capacités et attitudes à faire acquérir pour développer les compétences attendues ; mises en oeuvre ; évaluation.